

RESIDENCE LE BOIS FLEURI







LEGENDE :

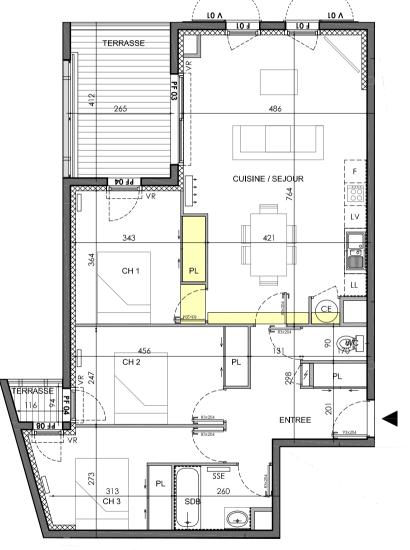
F: EMPLACEMENT REFRIGERATEUR LV : EMPLACEMENT LAVE VAISSELLE LL: EMPLACEMENT LAVE LINGE CE: CHAUFFE-EAU

SSE: SECHE SERVIETTE PF : PORTE FENETRE F : FENETRE

VR: VOLET ROULANT V : VOLET BATTANT

: ACCES LOGEMENT ===: FAIENCE MURALE : FAUX-PLAFOND /

PLAFOND ABAISSE





PLAN DE COMMERCIALISATION

NUMERO	TYPOLOGIE	ETAGE
14	T4	R+2

PIECE	S.Hab.
ENTREE / PLACARD	8.86 m²
CUISINE / SEJOUR / PLACARD	34.18 m²
CH 1 / PLACARD	11.58 m²
CH 2 / PLACARD	11.15 m²
CH 3 / PLACARD	10.38 m²
SDB	4.10 m ²
WC	1.53 m²

ΓΟΤΑL		81.78 m²
	TERRASSE	1.21 m²
	TERRASSE	10.26 m ²





PLAN DE REPERAGE DU LOGEMENT



N.B.: DOCUMENT NON CONTRACTUEL

Les côtes et les surfaces mentionnées dans le présent document sont données à titre indicatif.

Des modifications sont susceptibles d'être apportées en cours d'exécution des travaux pour des raisons d'ordre technique, administrative ou encore juridique. Les retombées, soffites, faux-platonds, canalisations, convecteurs ne figurent pas forcément sur le plan et lorsque ces éléments sont figurés, ils le sont à titre indicatif, le positionnement définitif de ces ouvrages étant susceptible d'évoluer en fonction des différentes études techniques des corps d'états. L'encombrement des gaines et la profondeur des placards sont approximatives. Les équipements peuvent subir des modifications en fonction des contraintes de réalisation. La faience murale s'arrête au droit des équipements, ja locallsation est indiquée à titre indicatif. Un dénivelé peut exister entre le niveau fini intérieur du logement et le niveau fini extérieur de la terrasse en fonction des nécessités technique de réalisation. La topographie du site et donc du jardIn n'est pas forcément renseignée. Le jardin pourra comporter des dénivelés ou encore des restanques.